

Consultation des détails des modules

Organisation d'entreprise 3 - FORIF3

Code du module:	FORIF3
Unité capitalisable:	Assemblage d'ordinateurs (ASSOR)
Profession:	Informaticien qualifié
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.
	Note maximale: 24
INDICATEURS • L'apprenti effectue l'assemblage des composants pour constituer un ordinateur de poste de travail en état de fonctionnement en tenant compte des indications spécifiques à l'entreprise, respectivement au client. • L'apprenti connecte des appareils périphériques à des ordinateurs de postes de travail existants. • L'apprenti sauvegarde le système d'exploitation ainsi que les données des utilisateurs en suivant les indications. • L'apprenti installe et configure les paramètres de sécurité de base sur l'ordinateur de poste de travail en suivant les indications spécifiques de l'entreprise. SOCLES • L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.	

2

L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de correction automatique.

SOCLES

- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.

3

L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.

Note maximale: 24

INDICATEURS

- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise de même que les bases du droit du travail.
- L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration.
- L'apprenti s'implique de manière constructive au sein du groupe de travail et il contribue à une ambiance positive au sein de l'entreprise.
- L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.

SOCLES

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.